

tion offrirent la candidature à M. Morin à l'élection complémentaire qui eut lieu avant la réunion des Chambres. A plus d'un point de vue, la lutte fut vive, mais M. Morin triompha cependant d'un adversaire qui avait été solliciteur général dans une administration conservatrice antérieure. Dans les neuf mois qui suivirent son élection, M. Morin dut se présenter de nouveau devant les électeurs de la circonscription aux élections générales de 1926. Encore une fois, il remporta une victoire signalée. Il fit donc partie de la Chambre pendant les trois sessions de la législature actuelle et pendant l'unique session du parlement précédent.

Relativement jeune, sans expérience des choses parlementaires, et n'aimant pas le bruit, M. Morin n'a guère pris une part active aux débats de la Chambre, mais il en suivit toujours les délibérations avec un vif intérêt et une grande assiduité, s'acquittant consciencieusement de ses fonctions parlementaires. A l'instar de feu M. Robb qui, pendant les cinq années qu'il fit partie du parlement, prit une faible part aux discussions, M. Morin s'appliquait à se documenter sur les questions publiques et à surveiller les intérêts de ses électeurs plutôt qu'à faire des discours. Hors du Parlement, toutefois, il portait souvent la parole en public et on ne peut s'empêcher de songer à quel point sa mort est prématurée en apprenant que, la veille même de son trépas, il avait pris la parole à une assemblée de ses électeurs et que, quelques jours seulement avant cela, il était entré dans sa quarante-sixième année.

Le choix que son parti fit de M. Morin pour le représenter à une élection complémentaire d'importance toute spéciale, le succès que le candidat remporta à cette époque, ainsi qu'aux élections générales qui suivirent, dénotaient ses talents et ses aptitudes pour les affaires publiques; c'est ce que furent en mesure de constater ceux qui, dans cette Chambre, avaient le plaisir de le compter parmi leurs connaissances et partagèrent avec lui les obligations parlementaires.

Je n'en doute pas, tous les honorables membres s'uniront à moi pour attester la haute estime que nous éprouvions pour feu l'honorable député de Bagot et déplorer sa disparition prématurée. Nous vous saurons gré, monsieur l'Orateur, de bien vouloir transmettre, en notre nom, à Mme Morin et à ses deux enfants, l'expression de notre sincère sympathie à l'occasion de ce deuil douloureux.

L'hon. R. B. BENNETT (leader de l'opposition): Monsieur l'Orateur, il m'incombe tout d'abord d'offrir au très hon. premier ministre (Mackenzie King), à ses collègues et à ses associés l'expression de la profonde sympathie

[Le très hon. Mackenzie King.]

de ceux qui siègent à la gauche de M. l'Orateur, à l'occasion de la perte sensible que leur a causée la mort de l'ancien ministre des Finances et du représentant du comté de Bagot. M. Robb, naturellement, était bien mieux connu que son collègue de Bagot en raison du haut poste qu'il occupait. Il est difficile parfois de déterminer la cause profonde de l'influence et du pouvoir exercés par un homme. En ce qui concerne M. Robb, il n'est pas facile, loin de là, d'expliquer l'importance qu'il avait à la Chambre et l'empire qu'il exerçait dans le pays. Cependant, si je devais répondre à cette question, je le ferais en un seul mot: son caractère. Feu James Robb était un homme de caractère, et il possédait tous les éléments qui concourent à assurer un caractère bien dessiné. Dans sa vie domestique, dont le premier ministre a parlé d'une manière si touchante, il était un époux dévoué et un père affectueux. Ceux de nous qui l'ont entendu causer de son foyer se rendent compte de l'épreuve infligée à Mme Robb par cette perte cruelle. Nous désirons nous joindre au très hon. premier ministre dans l'espoir qu'il a manifesté que vous, monsieur l'Orateur exprimerez à Mme Robb les regrets qu'inspire à tous les groupes des Communes la disparition de son époux.

Dans sa vie privée, M. Robb était remarquable par son intégrité, et c'est cette intégrité surtout et sa sincérité qui lui ont acquis sa position enviable d'homme d'affaires. Quant à sa vie publique, les membres de l'opposition abondent dans le sens des observations du très hon. premier ministre, excepté pour les questions litigieuses, au sujet desquelles nous ne sommes pas encore prêts à nous prononcer. Il existe et existera des divergences d'opinions notables touchant certains de ces problèmes, mais personne ne saurait douter de la pureté de ses intentions et de son désir sincère de servir sa patrie qu'il aimait tant.

Permettez-moi de rappeler à son égard les vers d'un grand poète:

Who served no private end,
Who gain'd no title, and who lost no friend;
Ennobled by himself, by all approv'd and
prais'd.

Je ne crois pas qu'on puisse formuler de plus bel éloge à la mémoire de James Robb. Il nous traitait en amis pour la plupart. Lorsqu'il prenait la parole en cette enceinte ou à l'extérieur, il n'oubliait jamais les lourdes responsabilités attachées à ses hautes fonctions. Dans l'accomplissement de ses onéreux devoirs, sa sincérité était si évidente qu'il s'était acquis une réputation que nul homme public de ce pays peut facilement égaler. Qu'il me suffise d'ajouter combien nous apprécions les remarques du premier ministre au sujet de sa longue